

JUSTICE POUR SHIREEN ET LA PALESTINE, SANCTIONS CONTRE ISRAËL !



Ce mercredi 11 mai 2022 Shireen Abu Akleh journaliste a été abattue par l'armée israélienne pendant qu'elle faisait son travail pour informer sur la situation en Cisjordanie. Elle portait un gilet pare-balles où la mention « presse » était clairement identifiable, pourtant elle fût abattue d'une balle en pleine tête.

Allant toujours plus loin dans l'ignominie la police israélienne a attaqué le cortège funéraire à sa sortie de l'hôpital pour l'empêcher de se rendre à l'église où une cérémonie devait avoir lieu pour la journaliste chrétienne. Le cercueil a failli tomber à plusieurs reprises, les images sont glaçantes. Même après leur mort les autorités israéliennes poursuivent de leur haine, les palestiniens.

Face à ces atteintes répétées aux Droits de l'Homme on pouvait s'attendre à des réactions fortes des états occidentaux et de la France. Au-delà du « trouble » exprimé par certains allait-on avoir des condamnations, des sanctions comme dans d'autres conflits actuels ? Hélas quand il s'agit d'Israël force est de constater que nos gouvernements préfèrent détourner le regard.

Puisque les gouvernements européens refusent de prendre leurs responsabilités nous pouvons déjà agir en tant que citoyens et forcer l'Union Européenne à avoir un débat pour mettre un terme au commerce de produits venant des colonies israéliennes illégalement établies. 4000 constructions supplémentaires viennent d'être annoncées, c'est intolérable ! Les autorités israéliennes jettent de l'huile sur le feu en permanence.

Face à l'inaction des états occidentaux, agissons !

Signons et faisons massivement cette pétition d'initiative citoyenne pour obtenir un débat sur les importations israéliennes :

<https://plateforme-palestine.org/StopSettlements-l-initiative-citoyenne-europeenne-pour-mettre-fin-au-commerce>

Continuons à exiger le respect du droit international et la libération de toutes celles et ceux qui sont emprisonnés pour avoir défendu la cause palestinienne.

Partout la CGT défend le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes car c'est la condition indispensable d'une paix juste et durable.